



**Participation aux frais des bénéficiaires d'interventions
ne relevant pas de la compétence des services d'incendie et de secours (année 2021)**

N° d'intervention : Type d'intervention :

Date :

Heure de début : Heure de fin :

Adresse :
.....

Commune :

Je soussigné(e), (Nom et Prénom)

reconnais avoir été informé préalablement du caractère payant de l'intervention des sapeurs-pompier engagée à mon bénéfice.

J'accepte le devis qui m'a été expliqué par le commandant des opérations de secours.

Rayer la rubrique inutile :

<p>Application du tarif forfaitaire conformément à la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours.</p> <p>Destruction des nids d'hyménoptères : forfait de <u>216 euros</u> (<u>432 euros</u> si utilisation de l'échelle aérienne).</p> <p>Ouverture de porte : forfait de <u>324 euros</u> (<u>486 euros</u> si utilisation de l'échelle aérienne).</p> <p>Interventions liées aux ascenseurs bloqués : forfait de <u>324 euros</u>.</p> <p>Capture d'animaux errants : forfait de <u>162 euros</u></p>	<p>Application du coût horaire par sapeur-pompier, soit <u>54 euros</u> conformément à la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours.</p> <p>Heure de début :</p> <p>Heure de fin :</p> <p>Nombre de sapeurs-pompier sur place :</p> <p><u>Rappel</u> : Toute heure commencée est due, la 1^{ère} heure est indivisible, les heures suivantes sont décomptées par tranche de ½ heure. Ex. : 35 minutes = 1 heure ; Ex. : 1 heure et 15 minutes = 1 heure 30 Voir en pièce jointe les modalités de calcul</p>
---	--

La participation aux frais à la charge du bénéficiaire de l'intervention s'élève à :euros.

Ce document ne constitue pas une facture, aucun paiement ne peut être accepté par les intervenants.

Je recevrai ultérieurement un titre de recette du Trésor Public.

<p align="center">Signature de l'intéressé(e)</p>	<p align="center">Signature du commandant des opérations (grade, nom et prénom)</p>
--	--

